

LIVRET DE L'ETUDIANT
DEPARTEMENT ALLEMAND

2023/2024

LICENCE LETTRES, LANGUES, CIVILISATIONS
ETRANGERES ET REGIONALES

PREMIERE ANNEE/NIVEAU 1

PARCOURS ALLEMAND

Département d'études germanophones
34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1



ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT D'ALLEMAND

<u>DIRECTEUR</u>		BUREAU	①	MAIL
ANNE SOPHIE GOMEZ	<i>Maître de Conférences</i>	B10	04 73 40 63 46	Anne-Sophie GOMEZ <A-Sophie.GOMEZ@uca.fr>;
<u>ENSEIGNANTS TITULAIRES</u>				
PATRICK DEL DUCA	<i>Professeur</i>	F2	04 73 40 64 24	Patrick DEL DUCA <Patrick.DEL_DUCA@uca.fr>;
STEFANIE CEELEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46	Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr>;
FANNY PLATELLE	<i>Maître de Conférences</i>	B7	04 73 40 63 41	Fanny PLATELLE <Fanny.PLATELLE@uca.fr>;
PRISCILLA WIND	<i>Maître de Conférences</i>			Priscilla WIND <Priscilla.WIND@uca.fr>;
IMKE SCHULTZ	<i>Lectrice DAAD rattachée au département LEA</i>	B1	04 73 40 64 14	Imke SCHULTZ <Imke.SCHULTZ@uca.fr>;
OLIVER SCHULZ	<i>Maître de Conférences</i>	B6	04 73 40 64 13	Oliver SCHULZ <Oliver.SCHULZ@uca.fr>;
JOANNA HYS	<i>Maître de langue</i>	B5		"Joanna HYS" <Joanna.HYS@uca.fr>;
<u>RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET AUTRES ATTRIBUTIONS</u>				
<u>DIRECTEUR D'ETUDES DE PREMIERE ANNEE (DEPA) EFA</u>				
STEFANIE CEELEN	<i>Professeur Agrégé</i>	B3	04 73 40 63 46	Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr>;
<u>DIRECTEUR D'ETUDES DE PREMIERE ANNEE (DEPA) LLCER+MDLFA</u>				
ANNE SOPHIE GOMEZ	<i>Maître de Conférences</i>	B10	04 73 40 63 46	Anne-Sophie GOMEZ <A-Sophie.GOMEZ@uca.fr>;
<u>RESPONSABLE DIPLÔME EFA</u>				
OLIVER SCHULZ	<i>Maître de Conférences</i>	B6	04 73 40 64 13	Oliver SCHULZ <Oliver.SCHULZ@uca.fr>;
<u>RESPONSABLE DIPLÔME MDLFA</u>				
PATRICK DEL DUCA	<i>Professeur</i>	F2	04 73 40 64 24	Patrick DEL DUCA <Patrick.DEL_DUCA@uca.fr>;

RESPONSABLE DIPLÔME LLCER

**ANNE SOPHIE
GOMEZ**

*Maître de
Conférences*

B10

04 73 40 63 46

[Anne-Sophie GOMEZ <A-Sophie.GOMEZ@uca.fr>](mailto:Anne-Sophie.GOMEZ@uca.fr);

RESPONSABLE EQUIVALENCES DE L1 A LA L3

**STEFANIE
CEELEN**

*Professeur
Agrégé*

B3

04 73 40 63 46

[Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr>](mailto:Stefanie.CEELEN@uca.fr);

RESPONSABLE STAGE

PRISCILLA WIND

*Maître de
Conférences*

[Priscilla WIND <Priscilla.WIND@uca.fr>](mailto:Priscilla.WIND@uca.fr);

RESPONSABLE LANSAD/CLES

**STEFANIE
CEELEN**

*Professeur
Agrégé*

B3

04 73 40 63 46

[Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr>](mailto:Stefanie.CEELEN@uca.fr);

INFORMATIONS SCOLARITE

Évaluation des connaissances

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale

L'évaluation de la 2^{ème} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{ème} session, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la 1^{ère} session, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale / 1^{ère} session malgré les modalités de compensation :

L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{ème} chance / 2^{ème} session les EC qu'il a validés.

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST EN LIGNE :

<https://lcc.uca.fr/scolarité/evaluation-des-connaissances/regles-relatives-aux-etudes-et-a-levaluation-des-connaissances-ufr-lcc>

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. (Contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser à la scolarité d'UFR LCC.

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude.

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. **Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.**

Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative ainsi que l'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, y sont assurées.

Secrétaire : **Mme Petra DUPRE KOVARIKOVA**

Bureau F20, Tél. 04 73 40 63 60

Courriel : dpt.allemand.lcc@uca.fr

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Pôle relations extérieures et internationales/REI

Le pôle est disponible pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger:

-sans rendez-vous le **mardi** et **jeudi** matin de 08h00-12h00

-sur RDV du **lundi** au **vendredi** à réserver sur le cours Moodle du pôle REI

Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Il n'y a pas de stage obligatoire à faire pour votre parcours, vous pouvez faire un stage complémentaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Contact : "Pôle Relations extérieures - UFR Langues, Cultures et Communication - Université Clermont Auvergne" <rel-ext.lcc@uca.fr> ; (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

STAGES

Contacts

Responsable pédagogique qui valide le stage : MME WIND

Coordinatrice stages et relations internationales : Pole REI

Secrétariat pédagogique : Petra DUPRE KOVARIKOVA

Stage à l'étranger

Pour tout stage à l'étranger, les décisions suivantes sont arrêtées pour l'Université Clermont Auvergne :

Zone **VERTE** "vigilance normale" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du Ministère des affaires étrangères.

Zone **JAUNE** "vigilance renforcée" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du Ministère des affaires étrangères.

Zone **ORANGE** "déconseillé sauf raison impérative" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Zone **ROUGE** "formellement déconseillé" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Vous devez consulter les conseils/risques par pays sur le site du Ministère: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Validation pédagogique du projet de stage

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention est disponible sur le site de l'UFR LCC : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/pole-relations-externes-et-internationales/demande-prealable-de-stage>

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteur universitaire

Le tuteur est attribué en fonction du pays d'accueil et des missions confiées

Soutenance

Il n'y a pas de soutenance pour le stage

LIEUX DE TRAVAIL, BIBLIOTHEQUES, WIFI

Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

Vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

S'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

SERVICE UNIVERSITE HANDICAP



Si vous êtes atteint·e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant·e en présentiel ou à distance, le Service Université Handicap (SUH) peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
04 73 40 55 07
suh@uca.fr
handicap.clermont-universite.fr

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tout·e·s les étudiant·e·s et offre :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;

un aménagement des études et des examens pour les étudiant·e·s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet
04 73 34 97 20
ssu@uca.fr
sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant·e·s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·e·s bénéficient d'une prise en charge optimale.

REOPASS

Contenu

12 TD de 2 heures abordant :

les intérêts

les démarches Parcoursup

la rencontre avec des professionnels et des organismes de formations

le travail sur les outils de candidature

l'identification des compétences, la valorisation de son parcours

Objectifs

Développer les compétences à s'orienter en apprenant à :

Mieux se connaître : ses intérêts, ses compétences, ses motivations, ses valeurs, ses aspirations, besoins et freins

Mieux connaître son environnement : formations, secteurs porteurs, métiers, environnements de travail.

Se mettre en action : hiérarchiser ses critères pour concrétiser son projet (préparer son insertion, développer son réseau), préciser son projet (choisir la formation la plus adaptée) ou redéfinir un nouveau projet (envisager tous les possibles).

Compétences

Identifier des pistes d'orientation

Hiérarchiser ses pistes d'orientation et de faire des choix

Définir, mettre en œuvre et adapter son plan d'action



ANNEE 2023-2024

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AUX EXAMENS

PHOTO

DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES		1EME ANNEE NIVEAU 1
LICENCE LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES		
PARCOURS ALLEMAND		
NOM	N° D'ETUDIANT (n° de dossier)	
PRENOM	PORTABLE:	
DATE DE NAISSANCE	E-MAIL:	

Dans le cas d'obtention d'une validation d'études, joindre obligatoirement la décision à cette fiche.
Dans le cas d'acquisition antérieure d'Unités d'Enseignements, joindre obligatoirement les relevés de notes correspondants.
ATTENTION : Date limite de retour au secrétariat du département avant le 10/10/2023

*1		*2			
BLOC 1 LANGUE	UE 1.1	TRADUCTION ALLEMAND S1	BLOC 1 LANGUE	UE 2.1	TRADUCTION ALLEMAND S2
	COEF 1,5	VERSION ALLEMANDE 1		COEF 1,5	VERSION ALLEMANDE 2
	COEF 1,5	THEME ALLEMANDE 1		COEF 1,5	THEME ALLEMANDE 2
	UE 1.2	ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S1		UE 2.2	LANGUE ORALE ECRITE ALLEMANDE S2
	COEF 3	GRAMMAIRE ALLEMANDE 1		COEF 1,5	LEXIQUE ET THEME 2
	COEF 3	LANGUE ORALE 1		COEF 1,5	LANGUE ORALE 2
BLOC 2 CULTURE	UE 1.4	CULTURES ET SOCIETES ALLEMANDES S1	BLOC 2 CULTURE	UE 2.3	CULTURES ET SOCIETES ALLEMANDES S2
	COEF 3	CIVILISATION ALLEMANDE 1		COEF 3	CIVILISATION ALLEMANDE 2
	UE 1.5	LITTERATURES ALLEMANDES S1		UE 2.4	LITTERATURES ALLEMANDES S2
	COEF 3	LITTÉRATURE ALLEMANDE 1		COEF 3	LITTÉRATURE ALLEMANDE 2
BLOC 3 CONSOLIDATION	UE 1.6	TRADUCTION THEME ET LEXIQUE S1	BLOC 3 CONSOLIDATION	UE 2.5	ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S2
	COEF 3	LEXIQUE ET THEME 1		COEF 3	GRAMMAIRE ALLEMANDE 2
MINEURE DISCIPLINAIRE TRANSVERSALE <input type="checkbox"/>		UE 2.6		UE TRANSVERSALE	
UE 1.7	SYNTHESE ET COMPTE-RENDU S1	COEF 2		MTU	
COEF 3	SYNTHESE ET COMPTE RENDU 1	COEF 0		MODULE DEVELOPPEMENT DURABLE	
COEF 3	COEF 1	O2I			
UE 1.8	COMMUNICATION ET INFORMATIQUE S1	MINEURE DISCIPLINAIRE TRANSVERSALE <input type="checkbox"/>			
COEF 3	COMMUNICATION ET INFORMATIQUE 1	UE 2.7	SYNTHESE/COMPTE RENDU 2		
UE 1.9	CULTURE ECONOMIQUE S1	COEF 3	SYNTHESE/COMPTE RENDU 2		
COEF 1,5	INTRODUCTION A LA CULTURE ECONOMIQUE	UE 2.8	COMMUNICATION/INFORMATIQUE 2		
COEF 1,5	CULTURE ECONOMIQUE ALLEMAND	COEF 3	COMMUNICATION/INFORMATIQUE 2		
UE 1.10	CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE S1	UE 2.9	CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE 2		
COEF 3	CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE 1	COEF 3	CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE 2		
MINEURE ANGLAIS <input type="checkbox"/>		MINEURE ANGLAIS <input type="checkbox"/>			
UE 1.7	TRADUCTION ANGLAIS S1	UE 2.7	TRADUCTION ANGLAIS S2		
COEF 3	THEME ET VERSION 1	COEF 3	THEME ET VERSION 1		
UE 1.8	ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE S1	UE 2.8	LANGUE ECRITE ET ORALE ANGLAIS S2		
COEF 3	ETUDE DE LA LANGUE 1	COEF 1,5	GRAMMAIRE 1		
UE 1.9	EXPRESSION ORALE ET ECRITE ANGLAIS S1	COEF 1,5	PHONETIQUE ET PHONOLOGIE 1		
COEF 1,5	LANGUE ORALE 1	UE 2.9	CULTURE ET SOCIETES ANGLAIS S2		
COEF 1,5	PRATIQUE DE LA LANGUE 1	COEF 3	HISTOIRE ET CIVILISATION AMERICAINES 1		
UE 1.10	CULTURE ET SOCIETES ANGLAIS S1	MINEURE SCIENCE DU LANGAGE <input type="checkbox"/>			
COEF 1,5	CIVILISATION BRITANNIQUE CM1	UE 2.7	PHONETIQUE ARTICULATOIRE ET ACOUSTIQUE		
COEF 1,5	LITTÉRATURE AMERICAINE CM 1	COEF 3	PHONETIQUE ARTICULATOIRE ET ACOUSTIQUE		
MINEURE SCIENCE DU LANGAGE <input type="checkbox"/>		UE 2.8	SYNTAXE 1		
UE 1.7	INTRODUCTION A L'ANALYSE LINGUISTIQUE	COEF 3	SYNTAXE 1		
COEF 3	INTRODUCTION A L'ANALYSE LINGUISTIQUE	UE 2.10	LANGUE VIVANTE (NOTER LA LANGUE SUIVIE DANS LE CADRE)		
UE 1.8	LANGUE ET SOCIETE	COEF 3			
COEF 3	LANGUE ET SOCIETE	A CLERMONT-FERRAND:			
UE 1.9	THEORIES DE LA COMMUNICATION	SIGNATURE DE L'ETUDIANT:			
COEF 3	THEORIES DE LA COMMUNICATION	ATTENTION : TOUT EXAMEN PASSE NE FIGURANT PAS SUR CETTE FICHE NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE DANS VOS RESULTATS ANNUELS			

DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET
CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PARCOURS ALLEMAND

PREMIÈRE ANNÉE

SEMESTRE 1

BLOC A LANGUE

UE 1.1 TRADUCTION ALLEMANDE 1

THEME ALLEMAND 1

ENSEIGNANT : MME HYS

Résumé/description : Ce cours de thème porte sur une série de traductions du français vers l'allemand. L'accent sera mis sur les trois axes des études germaniques : la littérature, la linguistique et la civilisation. Nous allons explorer différents types de textes qui serviront à illustrer le fonctionnement des deux langues sur le plan lexical (vocabulaire) et grammatical (révision, mise à niveau). Tous les textes devront être préparés en amont : d'abord seul, ensuite avec dictionnaire unilingue / bilingue ou à l'aide de logiciels en ligne (usage réfléchi, contrôle qualité rigoureux). Les solutions de traduction seront corrigées et discutées en cours.

Plan du cours : 1.-4. texte narratif (bande dessinée, fait divers, reportage, roman) 5.-8. texte descriptif (prospectus, CV, guide touristique, portrait) + CC1 9.-12. texte explicatif / didactique (manuel, encyclopédie, résumé de documentaire) + CC2

Objectifs : Enseignement dispensé en allemand (et en français) par un enseignant locuteur natif. Ce cours proposera une initiation à la traductologie, c'est-à-dire à l'apprentissage des techniques principales pour réaliser des traductions simples.

Bibliographie succincte : - BRÜSSOW, Armin / MÉTRICH, René (2017) : Maîtriser la grammaire allemande à l'écrit et à l'oral. Hatier. 222 p. - HAMMEL, Wolfgang (2021) : Dépann'allemand. Tous les outils pour apprendre ou réviser la grammaire (..). A1-B2. (avec exercices corrigés) Ellipses. 168 p. - KUHN, Gabrielle (2013) : Allemand Thème Grammatical. 20 Années de Phrases aux Concours CPGE. Ellipses, 144 p. - LEGROS, Waltraud (2012) : Na Also! Zoom sur les points essentiels de la grammaire allemande. 900 phrases de thème grammatical ciblées, graduées et corrigées. Ellipses, 160 p. - ROUBY, Francine (2011) : Vocabulaire

Allemand Contemporain (Français-Allemand) les Grands Thèmes. Ellipses, 160 p. - WILMET, Monique (2017, 4ème éd.) : Fort en thème allemand. Bréal, 160 p

VERSION ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME GOMEZ

Objectifs du cours : Améliorer son vocabulaire et sa compréhension de la syntaxe allemande grâce à la traduction de textes littéraires et d'actualité (presse). Comprendre la différence entre traduction automatique et traduction "artisanale".

Descriptif : Les textes abordés seront aussi bien des textes littéraires contemporains (XXe siècle) que des essais ou articles de presse. Par ailleurs, ces exercices de traduction donneront l'occasion de revoir ou d'aborder des problèmes grammaticaux, stylistiques et syntaxiques propres aux deux langues et permettront également aux étudiants d'enrichir leur vocabulaire. Objectifs : Familiariser les étudiants aux techniques de traduction dont la maîtrise est aujourd'hui nécessaire dans le cadre des échanges interculturels entre la France et l'Allemagne, ainsi que dans la perspective des concours de l'enseignement secondaire.

Bibliographie succincte : dictionnaire unilingue (Wahrig ou Duden), dictionnaire bilingue

UE 1.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE 1

GRAMMAIRE ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME WIND

L'étudiant révise et acquiert les bases de la grammaire allemande (groupe nominal, groupe verbal, propositions subordonnées et relatives, ordre de la phrase allemande...). Le cours alterne explications basées sur la linguistique allemande simplifiée et exercices adaptés aux problématiques propres aux formations proposées par le département d'Etudes Germaniques.

UE 1.3 LANGUE ORALE S1

LANGUE ORALE 1

ENSEIGNANT : MME CELEN

Objectif

La prise de parole devant un groupe et l'animation d'une discussion constituent les principaux objectifs pédagogiques de ce cours. Les étudiants « apprennent en enseignant » et prennent en charge le déroulement d'une séance. En proposant des thèmes en rapport avec les préoccupations sociales, politiques et culturelles de l'Allemagne et de l'Europe, ils permettent l'acquisition de connaissances interculturelles. Des jeux de rôles et le travail en groupe donnent aux étudiants la possibilité d'explorer différentes attitudes de communication.

Bibliographie (non obligatoire) :

Une mine d'idées Stéphane de Freitas, Porter sa Voix. S'affirmer par la Parole. LE Robert. (Contexte : concours ELOQUENTIA)

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

BLOC B CULTURES

UE 1.4 CULTURES ET SOCIÉTÉS ALLEMANDES S1

CIVILISATION ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME CELEN

Résumé/description :

Panorama de l'histoire allemande.

Durant la majeure partie de son histoire, l'Allemagne n'a pas été un Etat unique, mais une confédération informelle de nombreux Etats territoriaux regroupés au sein du « Saint Empire Romain Germanique ». La route a été longue jusqu'à la fondation de l'Empire allemand en 1871. Le cours retracera les étapes importantes de cette évolution et abordera les dimensions politiques, sociales, économiques, religieuses et culturelles de l'histoire allemande et européenne.

A la fois cours de Langue de spécialité – les étudiants découvrent de nombreux termes techniques- et approfondissement des connaissances au sujet du pays partenaire à l'histoire si différente de celle de la France ! Une réflexion commune s'engagera en confrontant ses connaissances historiques avec des problématiques actuelles.

Le cours est fondé sur l'ouvrage de référence cités ci-dessous.

Bibliographie :

Helmut M. Müller, Schlaglichter der deutschen Geschichte. Bonn 2. Auflage 2003 (Bundeszentrale für politische Bildung)

Bibliographie supplémentaire :

Joseph Rovin, Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours. Seuil. Points
Joseph Rovin, Geschichte der Deutschen von ihren Ursprüngen bis heute. DTV.

Jean-Baptiste Duroselle, L'Europe, Histoire de ses peuples, Hachette pluriel
Jean-Baptiste Duroselle, Europa. Geschichte seiner Völker. Gütersloh, Bertelsmann

UE 1.5 LITTÉRATURES ALLEMANDES S1

LITTÉRATURE ALLEMANDE 1

ENSEIGNANT : MME WIND

Ce cours propose une approche culturelle du monde germanophone, à travers des supports textuels, visuels et audiovisuels (littérature, arts de la scène, arts picturaux, et films). Il se déroule en deux parties : la première partie du semestre est consacrée à l'étude d'une thématique culturelle et ses résonances dans notre monde contemporain (quelques exemples : art et propagande, travailler chez soi, représentations genrées, contes et mythes ...).

La deuxième partie du semestre est consacrée à un projet culturel, réalisé seul.e ou en groupe, sur une thématique choisie par l'étudiant.e et validée par l'enseignante. L'objectif est ici de développer des compétences en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e, de gestion de projet ainsi que des connaissances approfondies sur un aspect culturel du monde germanophone.

BLOC C CONSOLIDATION

UE 1.6 TRADUCTION THEME ET LEXIQUE S1

LEXIQUE ET THEME 1

ENSEIGNANT : MME CEELEN

Objectif :

Le cours propose d'un côté une initiation à la traduction de textes littéraires contemporains. Une deuxième facette du cours s'organise autour de sorties culturelles suivies d'un travail d'expression écrite et de lexique. Les étudiants approfondissent et élargissent ainsi leurs connaissances de la langue allemande dans un contexte concret.

Bibliographie (non obligatoire)

Faire le point : vocabulaire de base allemand-français. Paris 1989.*

M. Pérennec, Elements de traduction comparée français-allemand. Nathan. Coll. 128*

W. Legros, L'avis des mots. Les mots allemands racontent. Ellipses*

* ouvrage disponible à la Bibliothèque du premier cycle.

RS : RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

BLOC D'OUVERTURE

MINEURE DISCIPLINAIRE TRANSVERSALE

Toutes les informations complémentaires se trouvent dans le livret « Mineure disciplinaire transversale »

<https://cc.uca.fr/scolarité/livrets-de-letudiant>

UE 1.7 SYNTHÈSE ET COMPTE-RENDU S1

SYNTHÈSE ET COMPTE RENDU 1

UE 1.8 COMMUNICATION ET INFORMATIQUE S1

COMMUNICATION ET INFORMATIQUE 1

UE 1.9 CULTURE ÉCONOMIQUE S1

INTRODUCTION A LA CULTURE ÉCONOMIQUE

CULTURE ÉCONOMIQUE ALLEMAND

ENSEIGNANT : MME WIND

L'Allemagne est la quatrième puissance économique mondiale, et la première économie d'Europe. Elle est aussi le premier partenaire économique de la France. Le fonctionnement de son économie permet d'appréhender des aspects importants de la culture allemande.

Ce cours est une introduction très générale au monde économique allemand. Il a pour objectif de développer la capacité des participants à comprendre des informations en langue allemande concernant l'économie, notamment celle de pays de langue allemande. À partir de documents écrits tirés de médias en ligne ou de sites d'information, et de documents vidéo, nous travaillerons sur différents aspects de l'économie qui ont une pertinence particulière pour l'Allemagne.

Les étudiants en régime spécial (RSE) sont invités à prendre contact avec l'enseignante dès le début du semestre.

Sources d'information :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DE/l-economie-allemande-en-bref>

<https://allemagneenfrance.diplo.de/fr-fr/actualites-nouvelles-d-allemande/03-Economie>

<https://www.bpb.de/politik/wirtschaft/> Deutsche Bundeszentrale für politische Bildung

<https://www.dw.com/de/themen/wirtschaft/s-1503> Deutsche Welle, Wirtschaft

<https://www.tagesschau.de/wirtschaft/> ARD, Wirtschaftsnachrichten

<https://www.zdf.de/nachrichten/wirtschaft> ZDF, Wirtschaftsnachrichten

UE 1.10 CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE S1

CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE 1

MINEURE ANGLAIS

Enseignement dispensé par l'UFR LCC(Carnot)licence LLCER anglais. Pour plus de renseignements :

<https://lcc.uca.fr/formation/licence/licence-langues-litteratures-civilisations-etrangeres-et-regionales>

UE 1.7 TRADUCTION ANGLAIS S1

THEME ET VERSION 1

UE 1.8 ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE S1

ETUDE DE LA LANGUE 1

UE 1.9 EXPRESSION ORALE ET ECRITE ANGLAIS S1

LANGUE ORALE 1

PRATIQUE DE LA LANGUE 1

UE 1.10 CULTURE ET SOCIETES ANGLAIS S1

CIVILISATION BRITANNIQUE CM1

LITTÉRATURE AMERICAINE CM 1

MINEURE SCIENCE DU LANGAGE

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia)licence Science du langage.

Pour plus de renseignements :

<https://lettres.uca.fr/formation/licence/licence-sciences-du-langage>

UE 1.7 INTRODUCTION A L'ANALYSE LINGUISTIQUE

INTRODUCTION A L'ANALYSE LINGUISTIQUE

UE 1.8 LANGUE ET SOCIETE

LANGUE ET SOCIETE

UE 1.9 THEORIES DE LA COMMUNICATION

THEORIES DE LA COMMUNICATION

SEMESTRE 2

BLOC A LANGUE

UE 2.1 TRADUCTION ALLEMANDE 2

THEME ALLEMAND 2

ENSEIGNANT : MME HYS

Résumé/description : Ce cours de thème consistera à traduire une série d'extraits de texte du français vers l'allemand. Nous allons traduire des textes factuels et fictionnels, afin d'étudier les usages du monde professionnel, artistique, journalistique et scientifique, notamment en sciences humaines et sociales. L'analyse de phénomènes linguistiques et littéraires nous permettra d'approfondir la grammaire, la syntaxe, le lexique et l'orthographe. Tous les textes devront être préparés en amont : d'abord seul, ensuite avec dictionnaire unilingue / bilingue ou à l'aide de logiciels en ligne (usage réfléchi, contrôle qualité rigoureux). Les solutions de traduction seront corrigées et discutées en cours. Plan du cours : 1.-5. texte injonctif / prescriptif (recette de cuisine, consigne, notice, mode d'emploi, loi) 6.-9. texte argumentatif (publicité, lettre de candidature, discours politique, essai) + CC1 10. texte rhétorique (aphorisme, poème ou chanson) 11-12. texte dialogal (interview, pièce de théâtre) + CC2 Objectifs : Enseignement dispensé en allemand (et en français) par un enseignant locuteur natif. Le cours poursuit l'introduction méthodologique du premier semestre et vise à passer de la traduction généraliste à la traduction spécialisée. Bibliographie succincte : - BÉGHIN, Marc (2017) : Allemand. Réussir le thème et la version aux examens et aux concours. B2 - C1. Ellipses, 288 p. - CLAVIER-DELMAS, Cécilia (2015) : Grammaire Synthétique Allemande. 60 Fiches Pratiques, 1200 Phrases de Thème Grammatical B2/C1. Ellipses, 264 p. - HASLER-BÉCANE, Sigrid (2021) : Allemand - Réussir la traduction aux concours. Thème et version. Ellipses. 324 p. - LAMBERT, Hélène (2013) : 100% Thème Allemand Entraînement à la Traduction. Littérature Presse Thème Grammatical. Ellipses, 176 p. - PUNIN, Peter (2012) : Réussir le thème en allemand. Studyrama, 288 p.

VERSION ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : à définir

Ce cours de traduction allemand-français s'adresse en priorité aux étudiants de première année de LLCER, EFA et MDLFA. Il est ouvert aux étudiants d'échange. Les supports utilisés sont des textes de langue usuelle (articles ou chroniques de presse, documents Internet) et/ou des textes littéraires contemporains. Les étudiants préparent les textes à l'avance, afin de contribuer à l'élaboration d'une traduction durant le cours.

Objectifs :

Approfondissement de la langue allemande (lexique, syntaxe) et réflexion sur la traduction de l'allemand vers le français (stratégies de traduction, procédés mis en œuvre).

Les étudiants en régime spécial (RSE) sont invités à prendre contact avec l'enseignante dès le début du semestre.

Bibliographie indicative :

Guidère, Mathieu (2008), Introduction à la traductologie : penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain, Bruxelles, De Boeck
Nord, Christiane (2008), La traduction, une activité ciblée : introduction aux approches fonctionnalistes. Traduit de l'anglais. Artois Presses Université Nord, Christiane (2020), Textanalyse und Übersetzen: theoretische Grundlagen, Methode u. didaktische Anwendung einer übersetzungsrelevanten Textanalyse. Groos, Heidelberg, 4. überarbeitete Auflage
Oseki-Dépré, Inès (1999), Théorie et pratiques de la traduction littéraire, Paris, Armand Colin
Pérennec Marcel (2005), *Eléments de traduction comparée français-allemand*, Paris, Armand Colin

UE 2.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE 2

LEXIQUE ET THEME 2

ENSEIGNANT : MME CELEN

Objectif :

Le cours propose d'un côté une initiation à la traduction de textes littéraires contemporains. Une deuxième facette du cours s'organise autour de sorties culturelles suivies d'un travail d'expression écrite et de lexique. Les étudiants approfondissent et élargissent ainsi leurs connaissances de la langue allemande dans un contexte concret.

Bibliographie (non obligatoire)

Faire le point : vocabulaire de base allemand-français. Paris 1989.*

M. Pérennec, Elements de traduction comparée français-allemand. Nathan. Coll. 128*

W. Legros, L'avis des mots. Les mots allemands racontent. Ellipses*

* ouvrage disponible à la Bibliothèque du premier cycle.

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

LANGUE ORALE 2

ENSEIGNANT : MME CELEN

Objectif

La prise de parole devant un groupe et l'animation d'une discussion constituent les principaux objectifs pédagogiques de ce cours. Les étudiants « apprennent en enseignant » et prennent en charge le déroulement d'une séance. En proposant des thèmes en rapport avec les préoccupations sociales, politiques et culturelles de l'Allemagne et de l'Europe, ils permettent l'acquisition de connaissances interculturelles. Des jeux de rôles et le travail en groupe donnent aux étudiants la possibilité d'explorer différentes attitudes de communication.

Bibliographie (non obligatoire) :

Une mine d'idées Stéphane de Freitas, Porter sa Voix. S'affirmer par la Parole. LE Robert. (Contexte : concours ELOQUENTIA)

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

BLOC B CULTURES

UE 2.3 CULTURES ET SOCIÉTÉS ALLEMANDES S2

CIVILISATION ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : MME CELEN

Résumé/description :

Panorama de l'histoire allemande.

Durant la majeure partie de son histoire, l'Allemagne n'a pas été un Etat unique, mais une confédération informelle de nombreux Etats territoriaux regroupés au sein du « Saint Empire Romain Germanique ». La route a été longue jusqu'à la fondation de l'Empire allemand en 1871. Le cours retracera les étapes importantes de cette évolution et abordera les dimensions politiques, sociales, économiques, religieuses et culturelles de l'histoire allemande et européenne.

A la fois cours de Langue de spécialité – les étudiants découvrent de nombreux termes techniques- et approfondissement des connaissances au sujet du pays partenaire à l'histoire si différente de celle de la France ! Une réflexion commune s'engagera en confrontant ses connaissances historiques avec des problématiques actuelles.

Le cours est fondé sur l'ouvrage de référence cités ci-dessous.

Bibliographie :

Helmut M. Müller, Schlaglichter der deutschen Geschichte. Bonn 2. Auflage 2003 (Bundeszentrale für politische Bildung)

Bibliographie supplémentaire :

Joseph Rovin, Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours. Seuil. Points

Joseph Rován, Geschichte der Deutschen von ihren Ursprüngen bis heute. DTV.

Jean-Baptiste Duroselle, L'Europe, Histoire de ses peuples, Hachette pluriel
Jean-Baptiste Duroselle, Europa. Geschichte seiner Völker. Gütersloh, Bertelsmann

UE 2.4 LITTÉRATURES ALLEMANDES S2

LITTÉRATURE ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : MME WIND

Ce cours propose une approche culturelle du monde germanophone, à travers des supports textuels, visuels et audiovisuels (littérature, arts de la scène, arts picturaux, et films). Il se déroule en deux parties : la première partie du semestre est consacrée à l'étude d'une thématique culturelle et ses résonances dans notre monde contemporain (quelques exemples : art et propagande, travailler chez soi, représentations genrées, contes et mythes ...).

La deuxième partie du semestre est consacrée à un projet culturel, réalisé seul.e ou en groupe, sur une thématique choisie par l'étudiant.e et validée par l'enseignante. L'objectif est ici de développer des compétences en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e, de gestion de projet ainsi que des connaissances approfondies sur un aspect culturel du monde germanophone.

BLOC C CONSOLIDATION

UE 2.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S2

GRAMMAIRE ALLEMANDE 2

ENSEIGNANT : MME WIND

L'étudiant révise et acquiert les bases de la grammaire allemande (groupe nominal, groupe verbal, propositions subordonnées et relatives, ordre de la phrase allemande...). Le cours alterne explications basées sur la linguistique allemande simplifiée et exercices adaptés aux problématiques propres aux formations proposées par le département d'Etudes Germaniques

UE 2.6 UE TRANSVERSALE

MTU

ENSEIGNANT : MME HYS

Descriptif

Ce cours sert à acquérir les bases du travail universitaire (rédaction de textes scientifiques et discussion de problématiques concrètes, travail avec des catalogues,

des bibliographies et des bases de données pour trouver des ouvrages de référence etc.).

Objectifs : Introduction aux bases de la recherche documentaire et initiation aux principaux outils de recherche (catalogues, bibliographies, bases de données etc.). Apprentissage des bases nécessaires pour la rédaction d'un travail scientifique.

Bibliographie succincte :

Darrobers, Martine/Pottier, Nicole (2010) : La recherche documentaire. Nouvelle édition.

O2I

L'inscription à cette Unité d'Enseignement est obligatoire. L'inscription s'effectue en ligne sur un site Internet de l'UCA, après votre inscription administrative à l'Université. Cette inscription à l'U.E. vous permet d'accéder aux cours, aux travaux dirigés, et vous inscrit automatiquement à l'examen qui se passera à un jour et une heure donnée en fonction de votre groupe de travaux dirigés.

MODULE DE FORMATION DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce module de formation permettra d'aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants impulsés et gérés par la Direction de la Formation. Chaque axe d'enseignement sera intégré dans un « spoke », un espace de cours en ligne sous les formats souhaités et adaptés à l'usage de l'enseignant concerné (ex : diaporamas (sonores ou non), des vidéos à visionner, des exercices à faire, des quizz, des autotests, ...) Un contrôle des connaissances sera mis en place. Une formation collective et un accompagnement approprié sont prévus pour l'utilisation et l'intégration des supports au sein de la plateforme de cours en ligne sous la responsabilité du pôle IPPA.

Modalités de dispense et de validation :

- Module obligatoire : 24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques à proposer par les Instituts
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'un % de réussite déterminé.

BLOC D OUVERTURE

MINEURE DISCIPLINAIRE TRANSVERSALE

Toutes les informations complémentaires se trouvent dans le livret « Mineure disciplinaire transversale »

<https://cc.uca.fr/scolarité/livrets-de-letudiant>

UE 2.7 SYNTHÈSE ET COMPTE-RENDU S2

SYNTHESE ET COMPTE RENDU 2

UE 2.8 COMMUNICATION ET INFORMATIQUE S2

COMMUNICATION ET INFORMATIQUE 2

UE 2.9 CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE S2

CULTURE CINEMATOGRAPHIQUE 2

MINEURE ANGLAIS

Enseignement dispensé par l'UFR LCC(Carnot)licence LLCER anglais. Pour plus de renseignements :

<https://lcc.uca.fr/formation/licence/licence-langues-litteratures-civilisations-etrangees-et-regionales>

UE 2.7 TRADUCTION ANGLAIS S2

THEME ET VERSION 1

UE 2.8 EXPRESSION ORALE ET ECRITE ANGLAIS S2

GRAMMAIRE 2

PHONETIQUE ET PHONOLOGIE 1

UE 1.10 CULTURE ET SOCIETES ANGLAIS S1

HISTOIRE ET CIVILISATION AMERICAINES 1

MINEURE SCIENCE DU LANGAGE

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia)licence Science du langage.

Pour plus de renseignements :

<https://lettres.uca.fr/formation/licence/licence-sciences-du-langage>

UE 2.7 PHONETIQUE ARTICULATOIRE ET ACOUSTIQUE

PHONETIQUE ARTICULATOIRE ET ACOUSTIQUE

UE 2.8 SYNTAXE 1

SYNTAXE 1

LANGUE VIVANTE

UE 2.10 LANGUE VIVANTE

LANGUE VIVANTE

Enseignement dispensé par Centre des langues et du multimédia. Pour plus de renseignements :

CONTACT :

<https://www.uca.fr/formation/centre-des-langues-et-du-multimedia/service-commun-des-langues-vivantes/contacts>